

EDITION
JUILLET – AOUT
2026



DOMPAIRE ACTU'

Les ÉCHOS de Madonne et Lamerey

Bulletin d'informations publié par les Communes de Dompaire et Madonne et Lamerey

Bel été à toutes et à tous



Pour rappel bulletin
de septembre / octobre,
remise des articles pour
le 15 août 2026



LE SECRETARIAT DE MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC

Mardi-jeudi-vendredi
de 11h00 à 12h00
et de 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Samedi de 9h00 à 11h00

**Le maire et les adjoints
reçoivent sur RDV uniquement.**

03.29.36.50.54 – mairie.dompaire@wanadoo.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES



Lundis 6 et 20 JUILLET

Lundis 3 - 17 et 31 AOUT 2026

HORAIRES DE LA DECHETERIE



Heures d'été

Lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi
8h30 - 12h00 / 13h30 – 17h30

Fermée le mercredi

www.dompaire.fr



Mairie de Dompaire



@mairie.dompaire

CONSEIL MUNICIPAL DU 30/04/2026

Absents excusés : Sébastien MONTAG.

Jean-Pierre ETIENNE pouvoir à Sandrine MARTIN.

Secrétaire de séance : Nathalie LELARGE.

Délégations du maire :

Les délégations au maire votées à l'unanimité lors de la précédente séance ont fait l'objet de demandes de précisions de la part du contrôle de légalité de la préfecture sur 6 articles.

Les précisions demandées étant trop variables et trop étendues, monsieur le maire propose de les retirer de la liste et de mettre ces décisions à l'ordre du jour du CM chaque fois que nécessaire.

Avis favorable à l'unanimité.

Commission de contrôle des listes électorales :

À la suite du renouvellement des conseils municipaux, il est nécessaire de nommer les nouveaux membres de la commission. Elle est chargée de contrôler la régularité de la liste électorale avant chaque élection ou une fois par an en l'absence de scrutin.

La commission est composée :

- D'un conseiller municipal,
- D'un délégué de l'administration,
- D'un délégué du tribunal judiciaire.

Ont été nommées :

- Mme SERRA Géraldine – suppléante Mme CHRISTOPHE Catherine.
- Mme MARNAS Anne-Marie.
- Mme DELLUPO Colette.

Adopté à l'unanimité

Correspondant Incendie et Secours

La loi du 25 novembre 2021 a instauré la fonction de correspondant incendie et secours au sein des communes afin de renforcer l'organisation locale de la sécurité civile.

Le correspondant incendie et secours qui exerce ces missions sous l'autorité du maire contribue à diffuser la culture du risque auprès des habitants et du conseil municipal.

Monsieur BERNARD Cyrille c'est proposé pour ce poste.

Accepté à l'unanimité.

Droit à la formation des élus :

Considérant que le droit à la formation des élus constitue une dépense obligatoire de la commune, considérant que le montant de ces dépenses de formation des élus ne peut être inférieur à 2% du montant total des indemnités de fonction ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire au budget principal une enveloppe annuelle de 1 200 €.

BUDGET PRIMITIF 2026

Budget bois :

Ce budget, préparé en collaboration avec les services de l'ONF, et dans le souci permanent de préserver notre patrimoine forestier.

Le budget de fonctionnement est équilibré pour un montant de 114 484 €.

Le budget d'investissement est lui de 32 821,90 €.

Budget principal :

Le budget primitif pour 2026 est présenté en tenant compte de la compétence « périscolaire » que nous avons reprise depuis le 1^{er} septembre 2025. Malgré une baisse attendue des dotations, ce budget se veut prudent mais permet de maintenir nos subventions aux écoles et aux associations.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 1 753 919,35 €.

Le budget d'investissement s'équilibre lui à 699 803,37 €.

Le montant global du budget destiné aux associations, aux écoles, à la « Saint-Nicolas » des écoles et à la participation pour les enfants qui s'inscrivent à une activité sur la commune (120 € par enfant et par an) se répartit comme suit :

SUBVENTIONS	2025	SUBVENTIONS	2025
AMICALE SAPEURS POMPIERS	600	GV ADULTES ET ENFANTS - DYNAGYM	300
AMICALE MAISON DE RETRAITE	200	JUDO CLUB	200
ASCD	400	LE SOUVENIR Français	20
ASSOCIATION CROIX DE VIRINE	40	LES AMIS DE L'ECOLE	300
CLUB ALPINISME Français	100	LAD	200
CLUB VOSGIEN LA GITTE	200	MADHB	400
DOMPAIRE PARTICIPATION ASSOC (120€/enf)	9000	MADONNE A NAGLAINCOURT	100
DOMPAIRE PING PONG	400	PREVENTION ROUTIERE	50
ECOLE MATERNELLE	300	SOUVENIRS BATAILLE DE DOMPAIRE	350
ECOLE PRIMAIRE	820	SPORT LOISIR	300
HARMONIE MUNICIPALE	1700	PROVISIONS SUBVENTION EXCEP.	3820
GV 3° AGE (FORME ET BIEN-ETRE)	200		

Taux des taxes :

Monsieur le maire propose de maintenir le taux des taxes locales foncières « bâti » et « non-bâti » ainsi que celui de la taxe d'habitation sur les logements vacants. A noter que ces taux sont inchangés depuis 14 ans.

Taxe foncière sur le « bâti » : 46,69%

Taxe foncière sur le « non-bâti » : 54,25%

Taxe d'habitation sur les logements vacants : 26,47%

Les budgets ont été adoptés à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 05/06/2026

Absentes excusées : Sylvie MAIRE donne pouvoir à Laetitia CALBA
Géraldine SERRA

Secrétaire de séance : Nathalie LELARGE.

Elections sénatoriales :

Le 27 septembre auront lieu les élections sénatoriales pour le département des Vosges.

Les sénateurs sont élus pour 6 ans et le Sénat est renouvelé par moitié tous les 3 ans. Cela permet d'assurer une certaine stabilité.

Les sénateurs sont élus par des élus locaux (les grands électeurs) et non directement par les citoyens.

C'est la principale différence avec les députés, qui sont élus directement par les Français lors des élections législatives.

Pour les communes de plus de 1000 habitants, le nombre de délégués est de 3 titulaires et 3 suppléants avec la parité homme/femme. L'élection des délégués et celle des suppléants se déroulent au scrutin de liste proportionnel à la plus forte moyenne sans panachage, ni vote préférentiel. L'élection des délégués et des suppléants a lieu simultanément sur une même liste.

Candidats :

- FERRATIER Philippe
- CHRISTOPHE Catherine
- MONTAG Sébastien
- LELARGE Nathalie
- ANTOINE Julien
- CALBA Laëtitia

Désignés à l'unanimité.

SDEV (Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges) :

Julien ANTOINE, délégué au SDEV présente au conseil municipal les conditions financières, techniques et administratives de la compétence « éclairage public » tant en investissement qu'en exploitation/maintenance, proposée par le SDEV par délibération du 4 décembre 2025.

Au vu de l'ensemble de ces conditions et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de transférer au SDEV la compétence « éclairage public » pour une durée de 4 ans à compter du 1 janvier 2027.

Droit de préférence ou de préemption sur parcelles boisées :

La commune a été informée par office notarial d'un projet de vente de 3 parcelles boisées au lieu-dit « devant le Bouchot ».

Le coût de la transaction est de 3 173 € pour une contenance totale de 0,6347 ha.

Après avoir pris conseil auprès de l'ONF et de la commission bois, ces parcelles contiguës au massif communal, présentent un intérêt pour la commune. Le CM, dans le cadre de l'article L.331-22 du code forestier décide à l'unanimité de faire valoir son droit de préemption.

Tarifs repas :

Dans le cadre des ALSH, le directeur du pôle jeunesse propose pour la dernière semaine du 10 au 14 août des activités autour de la restauration avec en conclusion un repas confectionné par les enfants. Les parents, frères et sœurs uniquement peuvent se joindre au repas moyennant une participation.

Le CM fixe la participation à 8 € par adulte et à 4 € pour les enfants n'ayant pas participé au stage.

Repas cantine :

Suite à l'augmentation des tarifs de repas facturés par le département pour les enfants qui prennent leur repas à la cantine du collège, le CM décide à l'unanimité de répercuter cette hausse. Le coût du repas passe donc à 4,05€ au lieu de 4 € précédemment.

EFS – DON DU SANG



Le docteur C. BRULLARD, Responsable Prélèvement Nancy, remercie l'ensemble des donneurs et des bénévoles au nom des malades qui vont en bénéficier pour leur générosité et leur « indispensable et efficace participation ».

Le 22 juin 2026, 64 personnes se sont présentées, 58 ont donné dont 2 nouveaux donneurs.

EFS Grand Est

Le don de sang est irremplaçable et indispensable pour sauver une vie.

La transfusion sanguine est indispensable et vitale dans le traitement de nombreuses pathologies.

Les actions perdurent grâce aux bénévoles, un grand merci à eux !



POUR INFO



Le bureau de poste - mesures estivales

Les horaires du bureau de poste de DOMPAIRE seront aménagés du 13 au 25 juillet 2026.

Horaires d'ouverture pendant cette période :

Du mardi au samedi de 9h à 12h.

Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du 27 juillet 2026



CIVISME

Horaires à respecter pour tous les travaux bruyants :

Le décret n° 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise les conditions dans lesquelles les travaux bruyants sont permis.

Cette réglementation concerne la tonte de pelouse et, plus globalement, toutes les activités bruyantes de jardinage et de bricolage.

Pour rappel les horaires sont :

Jours ouvrables :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Le samedi :

De 9h à 12h et de 15h à 19h.

Le dimanche et les jours fériés :

De 10h à 12h.



Attention : ces nuisances sonores sont considérées comme des troubles anormaux de voisinage et peuvent entraîner une amende pouvant atteindre 450 €.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE - SIVU



Le 18 Juin 2026, en mairie de Dompaire, s'est déroulé l'installation du nouveau comité du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) pour la gestion des services incendie et de secours du secteur de Dompaire qui regroupe 24 communes.

Le quorum étant atteint l'ordre du jour a pu être déroulé : Élection du Président et détermination du nombre de Vice-Président, élection du Vice-Président, délégation de signature au Vice-Président et fixation des indemnités.

Monsieur Guy PEROSE a été reconduit à la présidence du syndicat à l'unanimité et Sébastien MONTAG a été élu Vice-Président à l'unanimité également. Ce dernier aura délégation de signature en cas d'empêchement ou d'absence du Président.

L'indemnité pour Mr le Président a été maintenue à 137,70 euros brut/mois, soit 3,5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique. Mr le Vice-Président a fait savoir qu'il ne souhaitait pas d'indemnité.

Mr le Président a clôturé la réunion en remerciant l'ensemble des membres présents et a proposé aux délégués d'organiser prochainement une visite des centres de secours du secteur.

CEREMONIE DU SOUVENIR DE LA DEPORTATION AU MONUMENT AUX MORTS

Le dimanche 26 avril, à l'occasion de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, une cérémonie commémorative s'est tenue au monument aux morts, en présence des élus et des habitants des communes de Madonne-et-Lamerey et de Dompaire.



Instituée en 1954, cette journée rend hommage aux victimes de la déportation dans les camps nazis durant la Seconde Guerre mondiale et rappelle la nécessité de transmettre ce devoir de mémoire aux générations futures. Chaque année, le dernier dimanche d'avril, la Nation se recueille pour honorer celles et ceux qui ont souffert et souvent perdu la vie dans ces conditions tragiques.

Lors de cette cérémonie, les autorités locales, accompagnées des porte-drapeaux et des sapeurs-pompiers en tenue, se sont rassemblées devant le monument aux morts. Un dépôt de gerbe a été effectué suivi d'un moment de recueillement puis de la lecture du message officiel. Les drapeaux en berne et les salutations ont marqué le respect et la solennité de cet hommage.

Cette commémoration, organisée conjointement par les municipalités de Madonne-et-Lamerey et de Dompaire, a permis de rappeler l'importance de ne jamais oublier les crimes de la déportation et de défendre les valeurs de liberté, de dignité et de paix. Par leur présence, les participants ont témoigné de leur attachement à la mémoire collective et à la transmission de l'histoire.

CEREMONIE DU 8 MAI 1945



Vendredi 8 mai 2026, Les communes de Dompaire et Madonne-et-Lamerey commémorent la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie. Le 7 mai 1945 à Reims, l'Allemagne signe sa capitulation sans condition. Le 8 mai, c'est la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe et l'acte de capitulation est ratifié à Berlin.

La cérémonie commence par le défilé qui se rend de la Place Général Leclerc de Dompaire au Monument aux Morts. Le défilé est constitué par la batterie-fanfare de Dompaire/Lamerey dirigée par François Masson, suivie des sapeurs-pompiers du SDIS de Dompaire commandés par le capitaine Jean-Philippe Goutte, les porte-drapeaux, les élus, la gendarmerie-nationale et le public venu en nombre participer à la cérémonie.

Julien Petot nouveau maire de Madonne-et-Lamerey, Julien Antoine 2^e adjoint à Philippe Ferratier maire de Dompaire, Michel Mathieu président des anciens d'AFN Section de Dompaire déposent une gerbe au Monument aux Morts. Suivent la minute de silence puis la marseillaise jouée par la Batterie-fanfare.

Julien Petot lit le message officiel de Madame Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens Combattants, et de Madame Alice Rufo, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens Combattants.

Julien Petot, Julien Antoine et Michel Mathieu saluent les porte-drapeaux, les sapeurs-pompiers et les musiciens avant que la cérémonie se poursuive devant l'ancienne gare de Dompaire.

À la fin de la cérémonie, l'ensemble des participants est invité à prendre le verre de l'amitié offert par les communes de Dompaire et Madonne-et-Lamerey à l'extérieur de l'ancienne gare pour profiter du ciel ensoleillé de cette journée.



Merci à toutes les personnes
qui sont venues assister à la cérémonie.

LES ELEVES OFFICIERS DE LA 64^{ème} PROMOTION DE L'EMIA A DOMPAIRE ET MADONNE-ET-LAMEREY LES 16 ET 17 JUIN 2026

Le mercredi 16 juin, 155 élèves officiers de l'EMIA (École Militaire Interarmes) de Coëtquidan qui ont choisi le Général De Langlade comme parrain de leur 64^{ème} promotion et leur encadrement, sont accueillis par Philippe Ferratier en début d'après-midi à la salle polyvalente de Dompaire.

Jean-Claude Peureux Président de l'association Pour le Souvenir de la Bataille de Dompaire remet au capitaine de réserve Claude Kennel une image d'Épinal réalisée par Antonio Gacia pour le 80^{ème} anniversaire de la Bataille de Dompaire.



Le capitaine Kennel donne ensuite une conférence pour expliquer de manière très détaillée aux élèves officiers, le déroulement de la Bataille de Dompaire du 12 au 14 septembre 1944 qui a vu la destruction des forces allemandes avec les opérations menées par la 2^{ème} DB et l'appui de l'aviation américaine. Le Général De Langlade commandait le G.T.L. (Groupe Tactique Langlade) intégré à la 2^{ème} DB qui a libéré la France de la Normandie à Strasbourg.

À l'issue de cette conférence, les élèves officiers se répartiront en deux groupes pour se rendre près du cimetière de Dompaire, puis à Ville-sur-Ilлон où ils verront le char Champagne et visiteront en mairie le relais mémoire de la 2^{ème} DB et du Général Leclerc.



Le jeudi 17 juin les élèves officiers se rendent au Monument Général Leclerc de Madonne-et-Lamerey pour rendre hommage à leur parrain en présence de Madame Laurence Dermineur 1^{er} adjoint au maire de Harol, Messieurs Philippe Ferratier maire de Dompaire, Julien Petot maire de Madonne-et-Lamerey, Claude Maire maire de Damas-et-Bettegney, Jean-Claude Peureux président de l'association pour le Souvenir de la Bataille de Dompaire, des porte-drapeaux, des Autorités civiles et militaires et du public.

Au début de la cérémonie, le commandant Ringot de l'EMIA passe en revue les élèves officiers. Suivent les interventions du commandant, du représentant des élèves officiers puis des collégiens de Dompaire, le très beau chant composé par les élèves officiers en hommage au Général De Langlade. Deux gerbes sont ensuite déposées au pied du monument. Celle de la promotion Général De Langlade l'EMIA à son parrain et ses subordonnés, et celle de l'association du Souvenir de la Bataille de Dompaire. Après une minute de silence, la Marseillaise est chantée a cappella. Les porte-drapeaux rejoignent la rue Maréchal Leclerc où ils recevront les remerciements du commandant de l'EMIA, des élus et des autorités civiles et militaires.



Les élèves officiers posent devant le Monument Général Leclerc pour une photo de groupe.

Au cours du pot offert par l'association du Souvenir de la Bataille de Dompierre pour clore la cérémonie, une image du 80ème anniversaire de la bataille de Dompierre est remise au commandant Ringot.

Les élèves officiers et leur encadrement partent ensuite à Strasbourg pour le 18 juin. Strasbourg, ville où le général De Langle deviendra Gouverneur militaire en décembre 1945.



Pour cette cérémonie, une classe de 30 a participé à travers la lecture de témoignages parés avec leur professeur. Nous pouvons les féliciter et les remercier pour leur engagement. Ce travail de mémoire est essentiel pour transmettre l'histoire et ne pas oublier.



ÇA BALANCE A LA GARE 2026



Le samedi 30 mai 2026, le festival Ça Balance à la Gare a fait son grand retour pour une troisième édition placée sous le signe du partage, de la découverte et de la bonne humeur. Comme chaque année, le site de la salle polyvalente s'est transformé en véritable terrain d'expression culturelle, sportive, festive et chaleureuse.

Les festivités ont démarré dès le matin avec un stage de danse animé par Kévin Briot, de la compagnie Tempor'Air. Six adolescents du territoire, accompagnés de trois danseurs spina-liens, ont ainsi pu découvrir ou perfectionner leur pratique dans une ambiance studieuse mais toujours conviviale.



Tout au long de l'après-midi, les visiteurs ont pu profiter d'un large éventail d'animations. L'association SV Animations a proposé un espace jeux vidéo particulièrement apprécié ainsi qu'un stand de prévention des risques, alliant sensibilisation et divertissement avec beaucoup de professionnalisme.

Côté sport, il y en avait pour tous les goûts ! Les plus téméraires ont pu s'essayer au saut à la perche, au lancer de vortex, aux courses ou encore au saut en longueur grâce aux ateliers proposés par la fédération d'athlétisme et le Kid Stadium. Les amateurs de sensations ont quant à eux pu tester l'escalade et la slackline grâce à la participation de Môôônn – la Recyclerie





Même si la fréquentation de l'après-midi a été légèrement en deçà de nos attentes, les participants présents ont pleinement profité des nombreuses activités proposées. Les sourires observés tout au long de la journée témoignent d'un public conquis par la diversité des animations.

L'ambiance est ensuite montée d'un cran avec l'arrivée de notre désormais célèbre Professeur Flash. Petits et grands se sont laissés embarquer dans ses expériences scientifiques aussi étonnantes que spectaculaires. Ce rendez-vous familial a réuni pas moins de 112 spectateurs, mêlant enfants, parents et grands-parents.





À l'heure du dîner, les foodtrucks ont pris possession du site pour régaler les festivaliers avant le lancement de la programmation musicale. La soirée a débuté avec le groupe La Friche et le Chauve, qui a rapidement chauffé l'ambiance, avant de laisser place au groupe Sowers pour clôturer cette belle journée en musique. Environ 300 personnes ont participé à cette soirée festive et conviviale.



Cette réussite n'aurait pas été possible sans l'investissement des élus des communes de Madonne-et-Lamerrey et de Dompierre qui ont décoré et aménagé le site avec soin, contribuant à créer un cadre accueillant et chaleureux.

Un coup de chapeau tout particulier au groupe d'adolescents qui s'est pleinement investi dans l'aventure : installation des chapiteaux, aménagement

du site, préparation des repas, accueil des intervenants... Leur engagement, leur énergie et leur motivation ont largement contribué au succès de cette troisième édition.

Enfin, nous adressons nos remerciements aux agents des services techniques des deux communes, qui ont apporté leur précieuse aide lors de l'installation du mât central, de la scène et de l'ensemble des infrastructures nécessaires au bon déroulement du festival.

Cette troisième édition confirme une nouvelle fois que Ça Balance à la Gare est bien plus qu'un simple festival : c'est un rendez-vous fédérateur, intergénérationnel et convivial qui crée du lien et fait vivre notre territoire.

Rendez-vous en 2027 pour une quatrième édition que nous espérons encore plus festive, plus ambitieuse et toujours aussi chaleureuse !

A vos calendriers ! Le festival « Ça balance à la gare 2027 » aura lieu le Samedi 5 juin



MARCHE DE PRINTEMPS 2026



Après le vide-greniers du samedi 9 mai, la 23ème édition le marché de printemps (anciennement marché aux fleurs) organisé par l'association La Lamadonienne se tient le dimanche 10 mai 2026 au monument Général Leclerc.

Tout au long de la journée, les visiteurs viennent faire leurs achats de plants de fleurs pour agrémenter leur entourage, de plants de légumes car c'est le moment de commencer le jardinage. Ils y trouvent aussi fraises, asperges, produits du terroir, cosmétiques, objets décoratifs, habillement, artisanat d'art (peintures, dentelles), ... La Lama-

donienne tient une buvette à disposition des visiteurs.

Peu après 11h00, Kevin Gérard président de La Lamadonienne, René Chevrier ancien président toujours aussi actif, Julien Petot et Céline Maire 3^{ème} adjointe à Julien Petot, inaugurent ce marché de printemps 2026.

En marquant plusieurs arrêts devant les stands tenus par les exposants, ils rejoignent ensuite la musique municipale de Dompain / Lamerey dirigée par François Masson.

L'aubade aux morceaux variés joués par la musique municipale apporte toujours autant de plaisir au public qui sait en témoigner par ses applaudissements.

À la fin de cette aubade, Julien Petot souhaite la bienvenue aux visiteurs, remercie les membres de la Lamadonienne, tous les bénévoles qui apportent leur contribution à la réussite de cette journée. Puis René Chevrier qui prend la parole pour La Lamadonienne remercie également les bénévoles tout en insistant particulièrement sur la nécessité de maintenir et développer le bénévolat sans lequel l'organisation de tels événements ne serait pas possible.

Toutes les personnes présentes sont alors invitées à prendre l'apéritif qui leur est offert. Ce moment de convivialité est suivi pour ceux qui le souhaitent par un repas sous chapiteau.

Merci à la Lamadonienne, aux bénévoles,
à la musique municipale
et au public venu en nombre.





Vendredi 29 mai, sur le sentier Fontaines et Lavois (Regney, St Vallier, Bouxières-aux-Bois), deuxième entretien de ce sentier par le club vosgien Dompnaire La Gritte sous la houlette de Didier Rouillon.

16 personnes réparties en 4 groupes ont arpenté le sentier (nettoyage et remplacement ou remettre des balises remplacement ou ajout de poteaux ramassage de déchets).



Encore merci à tous pour ces moments de convivialité qui font le bonheur des participants.

Prochainement remplacement d'une passerelle sur le sentier de Virine et installation d'une table sur la route de Bouxières aux Bois.

Prochain entretien de sentiers en septembre ou octobre.



Par ailleurs, 7 travailleurs de force menés par un contremaître (Cadet) de haut vol pour changer une passerelle qui était inutilisable depuis plusieurs années.

Le tout fut réalisé en une grosse matinée.

Il faut dire qu'il y avait du lourd, 2 quads menés par Michel et Pascal D pour le transport du matériel.

Les manches des pelles et pioches ont failli prendre feu tellement les forçats (Yvan, Bernard, Cadet, Michelet Pascal) remuaient la terre avec vigueur.

Josiane et moi chantions la Rumba du pinceau en tartinant les planches d'huile.

Mention spéciale à Cadet pour la préparation en amont du chantier, d'où sa rapidité. Une superbe réalisation de notre club.



Au confluent de la Moselle et de la Seille, c'est à Metz que le club avait décidé cette année de rendre visite.

Un programme chargé pour découvrir les monuments emblématiques de la ville et un timing serré qu'on a parfaitement respecté grâce au respect de la discipline et à l'esprit de corps des 40 participants à cette expédition. Des gaulois dissipés et braillards touchés par la grâce dans une ville où l'esprit de la rigueur germanique a soufflé au cours de l'histoire.

A la descente du car, la cathédrale Saint Etienne, magnifique chef-d'œuvre de l'architecture gothique nous attendait. Surnommée la lanterne du bon dieu, à cause de ses vitraux qui rendent son intérieur presque lumineux.

Par la place d'armes et En Fournirue (la rue des fourniers) on se rend vers le cloître des Récollets. En cours de rénovation, on ne pourra que le deviner, caché derrière des filets de chantier.

Porte forteresse intégrée aux remparts messins, l'imposante porte des Allemands protège la ville. On la traverse pour se rendre à l'église Saint Clément en longeant la Seille. Un écrin de verdure au milieu de la cité, sanctuaire pour les oiseaux et havre de paix pour les marcheurs.

Au milieu d'un quartier rénové, l'église contraste avec l'architecture du moment. Et, chassés il y a 2000 ans, les marchands du temple s'y sont de nouveau installés autour. Deux dieux s'y côtoient. Le plus récent, plus visible, celui du commerce et de l'argent.

Au beau milieu de l'île du Petit Saulxy coule les deux rivières. Les protestants ont bon goût et savent trouver les endroits sympas pour y célébrer leur culte. Un imposant temple de grès sombre, contrastant avec la pierre de Jaumont des édifices environnants, y a été construit au début du 20e siècle.

Après l'esprit, il fallait alimenter la carcasse. Un copieux déjeuner nous attendait dans un restaurant voisin. L'occasion aussi de reposer pieds et mollets après 6 km de marche.

En début d'après-midi, on reprenait l'expédition, accompagné d'une pluie fine qui a eu le bon goût de ne pas insister. Au bord d'un bras de la Moselle, à la base nautique, un cigne solitaire nous salue.

Toujours dans la verdure, on se dirige vers le Palais du Gouverneur. Une sorte de résidence secondaire pour Guillaume II qui, au début du 20e siècle, était un peu chez lui. Magnifique et imposante demeure, encore aujourd'hui site militaire d'une armée différente.

Par la porte Serpenoise, on se rend à l'ancienne et éphémère gare de Metz. Elle n'a été en service que 30 ans. L'immense bâtiment est pour autant très bien conservé et sert aujourd'hui au siège régional de l'INSEE. On se dit que les salariés ne doivent pas être à l'étroit.

Sur le chemin qui nous mène à la "nouvelle gare", celle construite en 1904-1908, on passe devant l'ancien hôtel des Postes, impressionnant bâtiment de grès rose des Vosges.

La gare de Metz a été élue plus belle gare de France. Sur la plus haute marche du podium de façon récurrente. Juste magnifique.

Et de l'autre côté des voies, dans le quartier rénové du sablon, le centre Pompidou.

L'un des musées français les plus visités. Une architecture futuriste, encore que le futur sera toujours le passé d'un moment. Un bâtiment remarquable (pour ma part, surtout remarqué). Les architectes se sont fait plaisir. Comme tous les musées nationaux, il est fermé le mardi. On n'a donc pas pu y pénétrer.

Retour au car après un périple de 5 km l'après-midi.

Finalement, ce qui avait été programmé pour une visite touristique s'est avérée être une petite rando de 11 km avec un dénivelé total de 62 m, les escaliers n'étant pas encore mécanisés.

Une ville impressionnante par la richesse de son histoire et de son patrimoine. Un aménagement trois étoiles.

Autant dire qu'il faudra plus d'une journée pour la découvrir.



Pascal JEANROY

"parfois égaré,
jamais perdu"

0786885042

<http://cvdelagitte.over-blog.com/>

INFOS MEDIATHEQUE DE DOMPAIRE



**Mercredi : 9h30 à 12h
13h30 à 18h30**
Vendredi : 14h à 19h
Samedi : 9h30 à 12h

Vacances scolaires

**Mercredi : 9h30 à 12h
13h30 à 18h**
Vendredi : 14h à 18h
Samedi : 9h30 à 12h



BRICO' HISTOIRES C'EST L'ÉTÉ !

Mercredi 8 Juillet 2026

10h

**Pour les enfants à partir de
5 ans avec un adulte**

Sur réservation

ATELIER CRÉATIF : CRÉE TON GALET VOYAGEUR

Mercredi 1 juillet 2026

14h -16h

avec Emilie

*Atelier libre et rapide sans
inscription*

**Enfants avec
accompagnateur**

UN FIL, UNE AIGUILLE, UN MOMENT PARTAGÉ

Samedis 25 juillet et 22 août

9h30

*Venez avec votre ouvrage (crochet,
tricot, couture...) pour créer, échanger
et partager un moment convivial.*

*Papoter, s'inspirer et avancer
ensemble !*

CLUB DE LECTURE

Samedis 4 juillet et 29 août

à 10h

Adultes



CARTES POSTALES D'ICI ET D'AILLEURS

Envoyez-nous vos cartes postales !

**Du 1er juillet au 31 août, partagez
avec nous vos plus beaux souvenirs
de vacances !**

*Mer, montagne, campagne, ville ou
voyage au bout du monde... Faites-
nous découvrir vos escapades en nous
envoyant une carte postale
accompagnée d'un petit message.*

Bel été à tous !





REJOIGNEZ-NOUS AU FORUM DES ASSOCIATIONS
MAISON DES ASSOCIATIONS LE
SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026 DE 14H A 17H

Inscription éveil musical pour les enfants de grande section
maternelle en septembre 2026

📁 Cours les mercredis de 13h30 à 14h15.

Initiation musicale pour les enfants scolarisés en CP à la rentrée de sept 2026
Découverte des instruments, chant, jeux rythmiques et premières notions de lecture et d'écriture

📁 Cours les mercredis de 14h15 à 15h

Cours batterie, aucune restriction quant à l'âge des participants

📁 Cours individuel les samedis matin, les créneaux seront à discuter avec le professeur.

Cours trompette, cors, clairon et autres instruments à vent

📁 Cours individuels les mercredis fins d'après-midi après 17h, les créneaux seront à discuter avec le professeur

Cours piano et saxophone :

APPEL CANDIDATURE, nous sommes à la recherche d'un nouveau professeur pour la rentrée de septembre 2026. Si quelqu'un est intéressé par le poste, n'hésitez pas à nous contacter

Batterie fanfare :

📁 Répétition les mercredis 18h30

Vous êtes intéressés pour venir nous rejoindre, que vous soyez débutants ou non, prenez contact avec nous, tambours, grosse caisse, clairon, trompette, cors etc....

Orchestre harmonie :

📁 Répétition les mercredis 20h00

Recherchons également musiciens, flûte, clarinette, saxophones, trompette, trombone à coulisse, batterie, piano...

Mail : musiquedompaire@outlook.fr

Tél : Présidente association B. ANDRE 06 25 42 40 73



**RDV au forum des Associations
le 5 septembre 2026 de 14h à 17h**

ZOOM SUR : LES BIOS DU COIN



LE PROJET DE L'ASSOCIATION

L'association Les Bios du Coin a été créée afin de faciliter la vente directe de produits biologiques issus des fermes adhérentes.

Son objectif est de rendre les produits bio locaux plus accessibles grâce à un réseau de points de dépôt associés à une plateforme de commande en ligne.

Les producteurs s'engagent à proposer les mêmes tarifs que sur leurs exploitations afin de favoriser les circuits courts et une rémunération juste des agriculteurs.

LES PRODUCTEURS MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association rassemble principalement des producteurs et productrices bio dans un rayon de 88 km autour de Vittel

Le réseau compte actuellement 18 producteurs proposant une grande diversité de produits :

- Maraîchage
- Produits laitiers
- Viandes bovines, ovines et bison
- Miel
- Pain et farines
- Fruits
- Plantes aromatiques et médicinales
- Fromages de chèvre et brebis
- Produits transformés artisanaux
- Champignons
- Boissons fermentées



UN FONCTIONNEMENT ACCESSIBLE À TOUS

L'un des principes importants de l'association **Les Bios du Coin** est de rendre l'accès aux produits locaux et biologiques le plus simple possible. **Aucune cotisation n'est demandée aux familles pour adhérer à l'association et bénéficier du service de commande et de retrait des produits.** Les consommateurs règlent uniquement les produits qu'ils commandent.

LES DÉPÔTS

Le réseau dispose d'environ 12 points de dépôt répartis dans les Vosges

PROJETS À VENIR

L'association a pour objectif de pérenniser et de renforcer l'implantation de ses points de retrait sur le territoire afin de faciliter l'accès aux produits locaux et biologiques pour un plus grand nombre de consommateurs.

Pour poursuivre son développement, l'association recherche :

- de nouveaux adhérents souhaitant consommer des produits locaux et biologiques ;
- une meilleure visibilité auprès des habitants et des collectivités locales afin de faire connaître la démarche

Les bios du coin : Nos Points de retraits



LE POINT DE RETRAIT DE MADONNE-ET-LAMEREY

Le point de retrait de Madame-et-Lamerey est en activité depuis **janvier 2024**. Il permet aux adhérents de récupérer chaque semaine leurs commandes de produits locaux et biologiques dans un cadre pratique et convivial.

Les distributions ont lieu **tous les mardis soir**, offrant aux familles et aux consommateurs du secteur un accès régulier à une large sélection de produits issus des producteurs partenaires de l'association.

Ce point de retrait contribue au développement des circuits courts sur le territoire et favorise le lien direct entre producteurs et consommateurs, tout en soutenant une agriculture locale et responsable.

Adresse :

Apiculture RELION-ROUSSEL
71 rue du Haut-Fays – Madame-et-Lamerey



Nombre de familles adhérentes

Sur le point de retrait de **Madonne-et-Lamerey**, l'association compte actuellement **environ 40 consommateurs adhérents** qui viennent régulièrement récupérer leurs commandes. Cette fréquentation témoigne de l'intérêt croissant des habitants pour les circuits courts et les produits biologiques locaux. Le point de retrait est devenu un véritable lieu de proximité permettant aux consommateurs de soutenir les producteurs du territoire tout en bénéficiant de produits de qualité.

Les Echos de Madonne et Lamerey

Bulletin d'informations publié par la Commune de Madonne et Lamerey

Edition JUILLET – AOUT 2026

RAPPEL : AIDE COMMUNALE POUR LES INSCRIPTIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)

La commune rappelle aux familles qu'elle participe au financement des inscriptions de leurs enfants aux ALSH.

Une aide de **4 € par jour et par enfant** est accordée pour les journées de présence au CLSH, dans la limite de **88 € par enfant et par an**.

Cette participation a pour objectif de soutenir les familles et de favoriser l'accès des enfants aux activités de loisirs éducatifs proposées durant les vacances et les mercredis.

Pour connaître les modalités de remboursement ou obtenir davantage d'informations, les familles sont invitées à se rapprocher de la mairie.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Pour information la date du prochain conseil municipal est fixée au mardi 7 juillet à 20h.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 29/04/2026

Présents : Julien Petot, Céline Maire, Chloé Espagne, Alexis Dumoulin, Martine Accorsi, Claire Roure, Bérénice Adam, Antoine Thiebaut, Nathan Philippe, Victor Beaumont, Aurélien Buren, Sylvie Deletrez

Secrétaire de séance : Alexis Dumoulin

Ordre du jour

Budget

Délibérations diverses

Questions et informations diverses

Budget

Explication au conseil des dépenses et recettes de fonctionnement ainsi que des dépenses et recettes d'investissements.

BP : Budget Primitif

CFU : Compte Financier Unique

RAR : Reste A Réaliser

	Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Recettes d'investissements	Dépenses d'investissements
BP 2025	515 165,14 €	515 165,14 €	583 196,95 €	583 196,95 €
CFU 2025	370 450,88 €	371 264,57 €	178 906,33 €	96 265,43 €
RAR 2025			244 045 €	382 249,86 €
BP 2026	380 253, 80 €	380 253,80 €	435 516,53 €	51 511,24 €

Résultat du vote :

Pour : 11 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Budget adopté à l'unanimité.

Délibérations

Taxes locales :

- Maintien de la taxe foncière au même niveau que l'an passé.

Pour à l'unanimité.

Fiscalisation des Syndicats :

- SIVU des pompiers : 4 150 €
- SIVU de la salle polyvalente : 10 641 €

Pour à l'unanimité.

Affectation du résultat : Pour à l'unanimité.

Amortissements : Pour à l'unanimité.

Règlement budgétaire :

Taux de fongibilité de 7,5% maximum du budget.

Pour à l'unanimité.

Participation aux transports scolaires des collégiens :

Coût de 105 €, la commune participe à hauteur de 94 €.

Pour à l'unanimité.

Participation aux activités sportives :

Aide de 50 € par enfant par an pour une licence sportive ou culturelle d'une association de Dompierre/Madonne et Lamerey. Sur présentation de facture acquittée à la mairie.

Pour à l'unanimité.

Participation ALSH :

4 € par jour par enfant avec un maximum de 88 € par an par enfant.

Pour à l'unanimité.

Délibération compétence éclairage public SDEV :

La compétence reste chez CITEOS.

Pour à l'unanimité.

Divers :

- Achat par la commune d'une bande de terrain pour l'euro symbolique dans le cadre des travaux de rénovation de la route de Madonna : Pour à l'unanimité.
- Choix du correspondant incendie secours afin de renforcer l'organisation locale de la sécurité civile : Chloé Espagne
- Choix du correspondant de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées : Nathan Philippe
- Choix d'un délégué à l'association du site de Virine : Sylvie Deletrez
- Choix d'un délégué au Service Départemental Incendie Secours : Julien Petot

Questions et informations diverses

Retour sur la réunion du RPI du mercredi 22 avril.

Retour sur la réunion du mardi 28 avril de l'organisation du festival « Ça balance à la gare ».

Commémoration du 8 mai.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05/06/2026

Présents : Julien Petot, Céline Maire, Chloé Espagne, Alexis Dumoulin, Claire Roure, Bérénice Adam, Antoine Thiebaut, Victor Beaumont, Aurélien Buren, Sylvie Deletrez

Excusé : Nathan Philippe

Secrétaire de séance : Alexis Dumoulin

Ordre du jour

- Élection du délégué et des suppléants aux élections sénatoriales
- Points divers

1. Élection du délégué et des suppléants aux élections sénatoriales

Les élections sénatoriales se tiendront le dimanche 27 septembre 2026. Il convient de procéder à l'élection d'un délégué chargé de représenter la commune lors du scrutin, ainsi que de trois suppléants.

	Candidats	Voix	Blanc	Abstention
Délégué	Sylvie Deletrez	9	1	0
Suppléants	Bérénice Adam Victor Beaumont Alexis Dumoulin	10	0	0

Sylvie Deletrez est élue déléguée pour les élections sénatoriales.

Bérénice Adam, Victor Beaumont et Alexis Dumoulin sont élus suppléants.

2. Points divers

Commission festivités, culture et vie associative :

- La mise en place d'une grille d'attribution des subventions aux associations, fondée sur différents critères, restant à valider
- Des échanges concernant l'avenir bibliothèque de Lamerey
- Le bilan de l'événement « Ça balance à la gare », marqué par une participation insuffisante. Afin d'éviter la concurrence avec d'autres manifestations, l'événement sera décalé d'une semaine l'an prochain

Assemblée Générale de l'association de sauvegarde de Virine :

À l'occasion de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été renouvelé.

Sylvie Deletrez intègre le conseil d'administration. L'association poursuit son projet de restauration de la croix et recherche des bénévoles pour assurer l'entretien du site (tonte), à raison de trois à quatre interventions par an.

Commission RPI :

Des rencontres ont lieu entre les commissions des deux communes sur l'organisation du périscolaire. La prochaine réunion est prévue le mercredi 10 juin.

Commission CCAS :

Une réunion est programmée avec Dompaire le jeudi 11 juin afin de préparer le repas des aînés.

Divers :

- Un taille-haie élagueuse a été remis à Éric Dorget. Cet équipement a été offert par l'association La Lamadonienne.
- Les 16 et 17 juin prochains, la 64^{ème} promotion de l'École militaire interarmes sera présente dans la région afin d'honorer son parrain, Général de Langlade. Une cérémonie d'hommage se tiendra le mercredi 17 juin à 10 h.

Mairie de Madonne et Lamerey

46 rue du Colombier

88270 MADONNE ET LAMEREY

Tél. : 03.29.36.61.44 - mairie.madonneetlamerey@orange.fr



Commune de Madonne et Lamerey



FACE AUX FORTES CHALEURS, SOYONS SOLIDAIRES !

Dans nos communes prenons soin les uns des autres :
mon voisin est isolé ou fragile, je prends de ses nouvelles.
Si besoin je n'hésite pas à alerter la mairie ou les services de secours.

COMMENT SE PROTÉGER DE LA CHALEUR ?



Créer des courants d'air :
tôt le matin et tard le soir.
Une fois le soleil levé,
fermez les volets.



Ne sortez pas entre 12h et 16h :
ce sont les horaires les plus
chauds de la journée.



**Humidifier votre corps
et se ventiler.**



**Ne pas boire d'alcool et manger
en quantité suffisante.**



**Éviter les efforts
physiques.**



**Boire régulièrement
de l'eau.**

QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'UN COUP DE CHALEUR ?



• Crampes
musculaires



• Peau chaude
et rouge
• Grande soif



• Propos
incohérents



• Maux de tête



• Fatigue
• Somnolence



• Nausées
• Étourdissements
• Vertiges

**En cas de présence de symptômes prévenir immédiatement les urgences (15).
En premiers soins, il est primordial de rafraîchir la personne.**

Marches familiales by DYNAGYM

*Pensez à une lampe
frontale et à un
gilet fluorescent !*

**Venez partager un moment convivial en
famille, avec vos enfants, entre amis ou
entre collègues. Ouvert à tous !**

*Renseignements
06.03.86.13.53 (Anne)
ou sur Facebook*

Mercredi 8 juillet

Lieu : Dompaire
Départ : 20h Salle
polyvalente

Mercredi 15 juillet

Lieu : Madame-et
Lamerey
Départ : 20h au Char

Mercredi 23 juillet

Lieu : Harol
Départ : 20h à l'église

Mercredi 29 juillet

Lieu : Ville-sur-Ilon
Départ : 20h à la
Brasserie

Soutenez Dynagym par une participation libre.



Mercredi 5 août

Lieu : Hennecourt
Départ : 20h Salle
Polyvalente

Mercredi 12 août

Lieu : Pont-les-Bonfays
Départ : 20h à la
mairie

Mercredi 19 août

Lieu : Void d'Escles
« Saint Martin »
Départ : 16h parking
Chapelle
Retour 18h30 suivi d'un
moment convivial puis d'un
repas tiré du sac pour ceux
qui le souhaitent.

PROGRAMME DES ANIMATIONS SÉNIORS*

Juillet
2026

Organisé par le
CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIAL
Hôpital du Val du Madon Mattaincourt

Gratuit

Inscription obligatoire

03.29.37.87.15 ou

crt@hl-valmadon.fr



PLACES LIMITÉES

14H

**MERCREDI
1ER**

MARCHE COLLECTIVE (Environ 1h45)

Du village d'Hagécourt à la croix de Jeannette A/R : 6.5 km

Rendez-vous Rue de Saulcy à Hagécourt 88270.

14H

**JEUDI
9**

ATELIER CRÉATION FLORALE

Salle Polyvalente. 28 rue de la Prairie - 88270
Valleroy-aux-Saules

Animé par
Madame
DAVILLER

PRÉVOIR UN SÈCATEUR POUR L'ATELIER

14H30

**MERCREDI
15**

ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Salle polyvalente, Hôpital du Val du Madon 1 rue du Général
de Gaulle 88500 Mattaincourt

14H30

**JEUDI
16**

VISITE GUIDÉE IMMERSIVE EN DIRECT

Histoire de la Corse à travers la ville d'Ajaccio

Salle culturelle - 3 rue Charles Gérôme - 88270 DOMPAIRE

14H30

**VENDREDI
24**

CHANTONS ENSEMBLE

Centre Social l'Arboré-Sens

205, Avenue Louis Buffet - 88500 Mirecourt

**ANIMÉ PAR JULIE AUBERT
PROFESSEUR DE CHANT**

*Personnes de plus de 60 ans résidant sur le territoire de la
Communauté de communes de Mirecourt-Dompaire /
possibilité d'être accompagné d'un aidant



SOYEZ PRÊT! LE 8 JUILLET À 14H30

MICHAEL SILVER

SOSIE DE CLAUDE FRANCOIS

Nous présente son tout nouveau show
"Les années bonheur"

**Chants, émotions
et souvenirs garantis !**



EHPAD LES MARRONNIERS-DOMPAIRE



Sur réservation obligatoire
AU 03.29.36.53.51

BAL DES POMPIERS

13 juillet

Dès 20h00
EN EXTÉRIEUR

Salle polyvalente de Dompaire

**BUVETTE &
RESTAURATION
RAPIDE**



À 22 h 30 :
**FEU D'ARTIFICE
SONORISÉ**

offert par les municipalités de
Dompaire et Madonne-&-Lamerey





INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS
M. RENÉ CHEVRIER
577, RUE DU MARÉCHAL LECLERC
88270 – MADONNE ET LAMEREY

INFOS : 06.19.55.35.85 OU 06.20.67.54.35

RESTAURATION & BUVETTE SUR PLACE

Renseignements et inscriptions
au 06.19.55.35.85 OU 06.20.67.54.35
Aucun remboursement ne sera effectué

ORGANISÉ PAR LA LAMADONNIENNE

REGLEMENT :

Autorisation: les emplacements situés sur le domaine public sont soumis à autorisation, qui sera délivrée par l'association "La Lamadonienne"

Participation:

2,00 € le mètre linéaire, payable d'avance par chèque à l'ordre de l'association "La Lamadonienne"

Pas de réservation = Pas d'emplacement!

Déroulement:

Accueil et installation des exposants à partir de 6H à la voie bétonné de MADONNE-ET-LAMEREY

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE
ENEZ NOMBREUX
ET PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !

Formulaire d'inscription

Vide grenier dimanche 16 août 2026

NOM
PRÉNOM
ADRESSE
CP + VILLE
Téléphone
MAIL

Véhicule utilisé pour l'exposition :

☐ Sans véhicule
☐ Voiture
☐ Voiture + remorque (min 5 mètre)
Je réserve : mètre(s) linéaires x 2,00 € = €
Je joins un chèque de € à l'ordre de LA LAMADONNIENNE

J'ENVOIE LE TOUT CHEZ :

M. RENÉ CHEVRIER
577, rue du Maréchal Leclerc
88270 MADONNE ET LAMEREY
INFOS : 06.19.55.35.85 ou 06.20.67.54.35

Fait le :
Signature :

Inscription au transport scolaire 2026/2027

Ouverture des inscriptions le 8 juin !

Le réseau de cars Fluo évolue à la rentrée :

→ Nouveaux numéros de ligne

RDV sur fluo.grandest.fr/scolaire

fluo La Région Grand Est

Crédit photo : Konstantinos Andrey / Loris Romano - Région Grand Est / Région Grand Est. Mesures prises sur la voie publique.

Combien coûte le transport scolaire ?

Une participation annuelle est demandée aux familles en fonction du niveau et du statut de l'élève.

Tarifs en vigueur en 2026 :

	AYANT DROIT	NON AYANT DROIT
Maternelles et élémentaires	0 €	182 €
Collégiens et lycéens	105 €	182 €

LE SAVIEZ-VOUS ?

La participation des familles correspond à 7 % du coût réel du transport (1450 €/an/élève) mis en place pour un élève, depuis la maternelle jusqu'au lycée. Les 93 % restants sont pris en charge par la Région.

Où trouver mon numéro de ligne et ma fiche horaire ?

Après validation de votre demande d'inscription, le numéro de ligne et la fiche horaire seront disponibles sur Mon compte scolaire. Pensez à vérifier votre fiche horaire quelques jours avant la rentrée.

Des questions ?

Pour toute information sur l'offre de transport scolaire organisée par la Région Grand Est, rendez-vous sur fluo.grandest.fr/scolaire.

Vous entrez en études supérieures dans le Grand Est ?

Vous ne pourrez plus bénéficier du transport scolaire. Trouvez le meilleur trajet pour rejoindre à votre établissement d'enseignement supérieur sur fluo.grandest.fr, puis renseignez-vous auprès du réseau de transport concerné pour acheter votre abonnement.

L'offre de transport scolaire Fluo EN BREF

- ☒ un statut d'ayant droit ouvert sur **trois critères** :
 - Résider en région Grand Est,
 - Être scolarisé dans une commune différente de la commune de résidence,
 - Être scolarisé conformément à la carte scolaire définie par l'Éducation Nationale.
-  un aller-retour quotidien
-  un tarif unique pour les **ayants droit** collégiens et lycéens
-  la gratuité pour les ayants droit en école primaire
-  de **nombreux avantages** pour les détenteurs de la carte Fluo !

Les élèves **non ayants droit** peuvent avoir accès aux cars dans la limite des places disponibles.

Vous devez **obligatoirement procéder à l'inscription** de votre enfant pour bénéficier du transport scolaire, de la maternelle au lycée.

Qui peut en bénéficier ?

Tous les élèves de la maternelle jusqu'au baccalauréat (CFA, lycées généraux, lycées professionnels et agricoles, EREA, internats).

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous à **partir du 8 juin** sur fluo.grandest.fr/scolaire

Inscrivez-vous **avant le 11 juillet** pour recevoir la carte de transport scolaire avant la rentrée¹.

⁽¹⁾ Inscription toujours possible après cette date mais la réception de la carte avant la rentrée n'est pas garantie.

Des offres au-delà du transport scolaire

Que ce soit pour vos trajets quotidiens ou vos loisirs, sillonnez le Grand Est sans limite avec Fluo.

LA CARTE FLUO DÈS 10 €

LE BON PLAN POUR VOYAGER À PRIX MINIS !

- Une **réduction de -50%** sur les tickets unitaires des cars² et trains du réseau Fluo.
Dans les TER Fluo, cette réduction s'applique également à un **accompagnant** les week-ends et jours fériés.
- Une **réduction de -50%** sur la location d'un **vélo Fluo** pour une durée de 14 heures consécutives³.

En + pour les abonnés au transport scolaire :

- + Un **accès libre aux cars Fluo²** pendant les plages horaires en vert ci-dessous :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi	8h15 - 15h30	à partir de 18h
Mercredi	8h15 - 11h30	à partir de 12h30
Week-end et vacances scolaires		Toute la journée

Infos pratiques

La carte Fluo est une carte de réduction valable 1 an.

Tarifs en vigueur en 2026 :

Tout public	30 €
-26 ans	10 €

Où l'acheter ?

Rendez-vous sur :
fluo.grandest.fr/carte-fluo



⁽²⁾ Sur l'ensemble de la région à l'exception du Bas-Rhin.

⁽³⁾ Justificatif d'achat de la carte Fluo à joindre manuellement dans l'application Vélo Fluo Grand Est lors de la souscription.



ZONE DE DISTRIBUTION : SDE BOLON

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2025 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : SCE BOLON 1, SCE BOLON 2, SCE LA SCIERIE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 4252 personnes sur 11 communes (BOCQUEGNEY, DAMAS-ET-BETTEGNEY, DOMMARTIN-AUX-BOIS, DOMPAIRE, FOMEREY, GIGNEY, GIRANCOURT, GORHEY, HENNECOURT, MADONNE-ET-LAMEREY, MAZELEY). Le responsable des installations est : « SYNDICAT BOLON ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SYNDICAT BOLON » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **24**
Conformité : **95 %**
Valeur maxi : **2 n/100 ml**

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **10,1 mg/L**
Valeur maxi : **11 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **198**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

SOMME DE 20 PFAS

A

Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0 microgramme/L**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **11,4 °f**
Valeur maxi : **11,5 °f**

Quelques conseils

ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/06/2026

UDI 088001571

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1>



INFORMATIONS UTILES

MAIRIE DE DOMPAIRE

Mardi jeudi vendredi de 11h00 à 12h00 – 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Samedi de 9h00 à 11h00

☎ 03 29 36 50 54 - mairie.dompaire@wanadoo.fr

MAIRIE DE MADONNE & LAMEREY

Lundi de 11h à 12h – 14h à 15h
Mardi de 11h à 12h

Jeudi de 11h à 12h – 14h à 15h,
Vendredi de 11h à 12h – 14h à 15h

☎ 03 29 36 61 44

Julien PETOT, Maire 06 70 37 80 89

GARDERIE PERISCOLAIRE DE DOMPAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h00 à 8h30 - 16h10 à 19h00

MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE DOMPAIRE

Mercredi de 9h30 à 12h00 - 13h30 à 18h30 Vendredi de 14h à 19h

Vacances scolaires, fermeture à 18h les mercredis et vendredis

Samedi de 9h30 à 12h > toute l'année

☎ 03 29 34 67 57 - bibliotheque-dompaire@orange.fr - <http://dompaire-harol.bibli.fr>

COMMUNAUTE DE COMMUNES MIRECOURT-DOMPAIRE

Site Dompaire – 3 Rue Charles Gérôme – 88270 DOMPAIRE

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

☎ 03 29 36 69 99

FRANCE SERVICES

Lundi au vendredi 8h30 à 12h

☎ 03 29 36 69 99- msapdompaire@ccmirecourtdompaire.fr

Mise à disposition de matériel informatique, accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne, permanences de partenaires sur RDV :

Assistante sociale. RONSTALDER Léa

☎ 03 29 38 54 55

Mission locale. DIELENSEGER Sandrine

☎ 03 29 82 23 05

Conciliateur de justice

☎ 03 29 36 69 99

SERVICES PROPOSES

M.S.V.S : Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale MIRECOURT

☎ 03 29 38 54 55